

Message Royal adressé au participant au sommet Africités à l'occasion de la mise en place de la "campagne des villes africaines sans enfants en situations de rue"

"Louange à Dieu seul, Que la prière et la bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Maires et Représentants des collectivités locales,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous saluons la mise en place de la « Campagne des Villes Africaines sans Enfants en Situations de Rue » et, en particulier, l'initiative qui en est la déclinaison pilote au Maroc : « Rabat ville sans enfants dans les rues ».

Sur les 120 millions d'enfants des rues dans le monde, il en est plus de 30 millions qui survivent dans Notre continent. Un enfant des rues sur 4 est donc Africain.

Ce chiffre n'est pas seulement accablant, il est aussi en contradiction avec les valeurs ancestrales de nos sociétés africaines, fondées sur la solidarité et la primauté de la famille.

Comme les autres pays d'Afrique et du monde, le Maroc n'échappe malheureusement pas au défi que représente le problème des enfants sans abri. C'est faire preuve de cécité que de ne pas voir ce défi, c'est manquer de lucidité que de le sous-estimer.

Depuis Notre avènement sur le Trône de Nos glorieux Ancêtres, Notre action a été fondée sur la conviction profonde et ferme que nulle fatalité ne peut être invoquée pour justifier la résignation.

Accepter - par déni, par capitulation ou par indifférence - l'abandon d'enfants dans nos rues, c'est s'accommoder, au quotidien, d'un affront à notre propre humanité. Cette attitude est inacceptable !

Il ne s'agit donc pas de s'en tenir à la seule cérémonie de lancement de la Campagne, ni de l'entamer sans la mener à bien. Il s'agit de concrétiser l'engagement effectif, structuré et durable des villes appelées à atténuer la vulnérabilité infantile, dans un délai de moins de trois années.

C'est pourquoi, à travers cette campagne, Notre ambition est de mobiliser le plus grand nombre de cités et de territoires africains, pour que soient entreprises des actions tangibles, et enclenchée une dynamique nationale et continentale concrète.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

La défense de la Cause des enfants fait l'objet d'un consensus national au Maroc. A l'action de l'Etat, s'adjoint l'engagement humaniste et résolu de la société civile.

La mobilisation de toutes les parties prenantes nationales a, d'ores et déjà, abouti à des réformes profondes sur les plans juridique, institutionnel, économique et social.

Il en est par exemple de l'adoption d'une politique intégrée de protection de l'enfance au Maroc et d'un cadre décennal d'action, ainsi que des initiatives comme le programme Indimaj visant à éradiquer le phénomène des enfants vivant ou travaillant dans les rues.

Des unités de protection de l'enfance ou le SAMU social fournissent une assistance d'urgence, tandis que les écoles de la deuxième chance ou la formation professionnelle, constituent des solutions adaptées et durables.

Toutefois, malgré toutes les louables avancées réalisées, il reste beaucoup à faire. La sauvegarde des enfants ne s'arrête pas aux atteintes à leur intégrité physique, morale et psychologique ; elle suppose la création des conditions d'un épanouissement économique, social et culturel.

Protéger l'enfance, c'est non seulement la soustraire à la peur, mais c'est également la préserver du besoin et lui offrir les conditions du respect absolu.

Le défi est à la hauteur de l'enjeu : la dignité, la paix, la réduction de la pauvreté, l'éradication de la faim, la promotion de la santé, une éducation de qualité garantie à tous, l'égalité garçon-fille, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, constituent des impératifs importants, liés à la protection de l'enfance.

Ce sont également des priorités et des objectifs au cœur de l'Agenda 2030 pour le développement durable, qui représente un véritable catalyseur de la coopération internationale.

Il nous appartient à nous tous, Africains, de mettre à profit le partenariat mondial autour de cet Agenda pour avancer sur le chemin du développement durable et de l'épanouissement de la population et, particulièrement de l'enfance.

En réalité, ce défi est à notre portée ; il requiert une prise de conscience, une approche d'action cohérente et inclusive, ainsi qu'une mobilisation des élus et responsables, immédiate et efficace, afin que soit garanti le droit de chaque enfant.

La place des enfants se trouve dans les écoles, et non dans les rues. Nous réaffirmons que l'éducation des enfants est une priorité absolue, car c'est aussi par elle que commence leur protection.

L'éducation doit être au cœur de chacune de nos actions. Son effet multiplicateur est indéniable, sa réalisation est incontournable. Elle est notre principal défi et notre plus grande opportunité.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Dans Mon discours devant le 29ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine à Addis Abeba, J'avais souligné l'impératif de mettre en place «une politique volontariste orientée vers la jeunesse, qui canaliserait l'énergie pour le développement du continent ».

Cette politique est aujourd'hui plus nécessaire que jamais, et la protection de l'enfance africaine devrait en être l'un des principaux axes.

Nous devrions alors rassembler nos efforts pour triompher de l'abandon, dont sont trop souvent victimes les enfants dans nos villes africaines.

Le quotidien d'un enfant livré à lui-même dans les rues des villes s'apparente à un parcours semé d'embûches, au cours duquel sa survie est à chaque instant en question.

Livré à la misère et aux injustices, l'enfant constitue une proie. Il est souvent arraché du foyer familial et exploité ; il est victime de mauvais traitements, de la drogue, des risques de migration juvénile.

C'est dire si les villes africaines et les collectivités urbaines dans le continent doivent être à l'avant-garde de la lutte contre le phénomène « des enfants des rues ».

Aujourd'hui, à l'issue de ce sommet d'Africités et face à une problématique pour laquelle nombreux sont ceux qui ont baissé les bras, vous, Responsables des villes, maires, élus et gouverneurs, par votre mobilisation, devrez mettre au cœur de la décentralisation les questions de l'enfance en général, et celles des enfants de rue, en particulier.

A travers cet engagement, Nous incitons à un changement de perspective : rétablir des contacts directs avec le terrain, pour trouver des solutions concrètes et tangibles.

En effet, trop souvent la problématique de l'enfance est cantonnée dans des projets ou entités jugés secondaires. Elle doit nous concerner tous, être notre responsabilité à tous et devenir la priorité de tous.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

L'avenir de nos villes et de nos nations dépend de ce que nous offrons aujourd'hui à nos enfants. Et nos enfants en situation de précarité ne sont pas invisibles, ils sont présents et ils sont aussi le Futur.

La sauvegarde de l'enfance est l'affaire de tous et les systèmes de sa protection doivent être renforcés. Nous Nous réjouissons qu'à l'instar du Maroc, la plupart des pays frères africains se soient engagés dans cette voie.

Nous pouvons décupler nos capacités nationales, en joignant nos efforts sur les plans régional et continental. C'est bien le sens de cette campagne panafricaine « Pour des villes africaines sans enfants de rue », qui vise à placer l'enfance au cœur des politiques urbaines du continent.

Sans protection de l'enfance africaine, l'Afrique ne saura relever le défi de son émergence. Sans protection renforcée des générations futures, l'Afrique ne pourra tirer bénéfice de son dividende démographique. L'heure est à l'action. Il nous appartient de rendre les villes africaines véritablement dignes de leurs enfants.

Je Vous remercie.

Wassalamoualaïkoum Wa Rahmatoullahi Wa barakatouh".